

Le 13 novembre 2020

---

### Communiqué de presse

Réaction suite à l'annonce de la mise en place du dispositif « Petites villes de demain » pour Breil-sur-Roya, Sospel et Tende

---

Suite à de nombreuses réunions de travail que j'ai mené avec les services de l'État, je me réjouis de l'annonce de Madame la Ministre de la Cohésion des Territoires et des collectivités locales, Jacqueline GOURAULT, d'intégrer les communes de Breil-sur-Roya, Sospel et Tende au dispositif « Petites villes de demain ».

C'est une excellente nouvelle pour ces villes de ma circonscription qui pourront bénéficier d'un véritable accompagnement dans leurs projets.

En effet, le dispositif « Petites de villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants, en accompagnant les communes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants dans des trajectoires respectueuses de l'environnement.

Pour rappel, « Petites villes de demain », c'est plus de 1 000 binômes communes-intercommunalités qui seront accompagnés pendant 6 ans et 3 milliards d'euros dédiés jusqu'en 2026.

Ce programme s'articule autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes et l'apport d'expertises.
- L'accès à un réseau, grâce au Club « Petites villes de demain », pour favoriser l'innovation, l'échange et le partage d'expérience entre acteurs du programme.
- Des financements sur des mesures ciblées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

Vous remerciant par avance de l'écho que vous pourrez réserver à cette information.